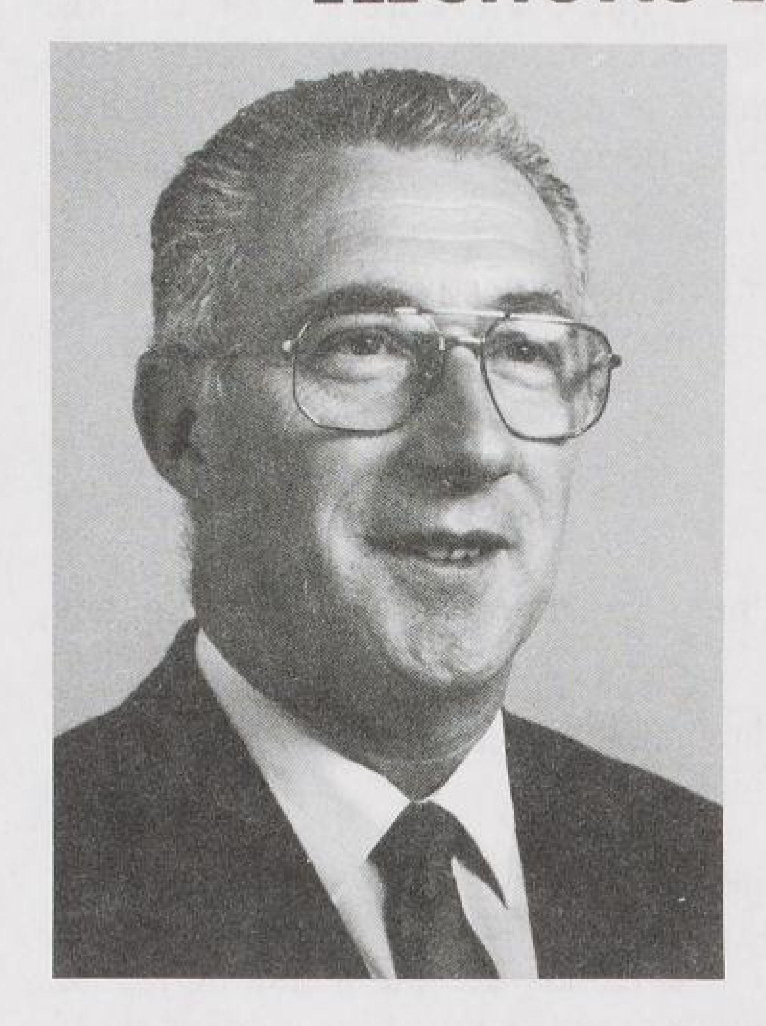
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - 5ème CIRCONSCRIPTION DE L'HÉRAULT

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 21 MARS 1993



Bernard NAYRAL

Député sortant

Professeur - Conseiller Général - Maire de Capestang

Suppléant :

Jean ARCAS

Suppléant sortant

Professeur - Conseiller général - Maire d'Olargues

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES
CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Elu Député en 1988, Bernard NAYRAL, homme de terrain, gestionnaire intègre, ouvert au dialogue, manifeste une présence constante et active dans toute notre circonscription.

Ses nombreuses permanences dans les communes, son application à défendre les intérêts de chacun, en font un interlocuteur attentif et compétent, apte à mieux comprendre les situations et à agir. Par de multiples questions au gouvernement, interventions à l'Assemblée Nationale et dans les Ministères, il a permis à de nombreux dossiers de progresser.

L'action locale a porté sur l'économie et l'emploi : soutien à l'implantation et la modernisation d'entreprises (eau de source à la Salvetat, pépinière d'entreprises à Bédarieux, filière viande à Pézenas, embouteillage à Nissan, apprêt à St-Pons...) ; création du Comité de Bassin d'Emploi ; aides à la restructuration foncière et aux efforts de qualité du vignoble avec mesures d'accompagnement (Bernard NAYRAL siège au bureau du Groupe Viticole à l'Assemblée Nationale). Dans le même temps le territoire est aménagé : émergence du tourisme social avec gîtes, et campotels-logiverts, bases de loisirs comme à Bessilles, Jouarres, ou la Vallée de l'Orb, maintien d'un service public de qualité avec des écoles rénovées, le Collège de St-Gervais conservé, les gendarmeries modernisées, un maillage dense des services incendies secours, la présence postale et les subdivisions routières maintenues ; équipement des communes en terrains de sport, maisons de retraite, salles polyvalentes, écoles et réseaux divers ; amélioration des axes de communication.

Bernard NAYRAL a soutenu les mesures sociales prises dès 1981 et voté les lois essentielles qui les ont complétées : retraite à 60 ans, 39 heures, 5ème semaine de congés payés, revenu minimum d'insertion, aides aux familles, aux personnes âgées ou isolées, aux handicapés, et aux plus démunis, droit au logement.

Le 21 mars vous vous prononcerez pour la continuité de cette action, efficacement relayée par Bernard NAYRAL dans la circonscription.

DES HOMMES, DES ACTES

Une société moderne ne doit oublier personne. L'éducation et la formation demeurent les priorités capables de mieux préparer la jeunesse à la vie active et d'agir visiblement sur l'emploi, notamment par la valorisation de l'enseignement professionnel.

La solidarité doit s'exercer au profit des plus fragiles, de ceux qui sont en recherche d'emploi, et ce par le partage du travail et celui des revenus, par l'aide publique et l'action d'insertion si nécessaire, par la couverture sociale pour tous et les retraites maintenues à 60 ans et par répartition.

DES TERRITOIRES, DES PROJETS

La gestion de l'espace s'entend avec une agriculture confiante dans l'avenir. Les mutations que connaissent les exploitations forestières, maraîchères ou fruitières, nécessitent comme pour le vignoble une protection de nos productions pour faire face aux charges d'investissement. Le marché viticole communautaire s'oriente vers davantage de responsabilité des Etats-membres pour leurs excédents structurels, tout en maintenant les mesures conjoncturelles afin d'amortir les variations des cours et assurer un juste revenu. Bernard NAYRAL s'engage à agir avec la profession pour améliorer la situation des viticulteurs.

Les lois nouvelles sur l'eau, le bruit, les déchets, les paysages protègent mieux notre environnement. Celle sur les carrières dont Bernard NAYRAL est l'auteur participe à cet objectif d'aménagement équilibré de l'espace rural.

DES ENJEUX, DES REPONSES

Depuis 1982 la décentralisation rapproche le citoyen et les institutions. Demain les communautés de communes consacreront une réelle solidarité entre nos villages.

Et dans le même temps la vie publique est rénovée et moralisée par la limitation du nombre de mandats électifs, le plafonnement des dépenses électorales, la modification du code des marchés...

La démocratie, c'est la reconnaissance des droits de chacun : ceux des femmes dans notre société, ceux des rapatriés ou des anciens combattants qui méritent notre attention. La citoyenneté s'exprime aussi par un milieu associatif vivant, une activité sportive et culturelle intense, une presse qui n'a jamais été aussi indépendante qu'aujourd'hui. Elle confère le droit à la sécurité et à la santé publique en mobilisant entre autres les moyens de la recherche contre le sida, de la lutte contre la drogue, la délinquance et les organisations criminelles.

POUR UNE FRANCE MODERNE ET RESPECTÉE

Avec un franc solide, une inflation maîtrisée, le commerce extérieur excédentaire, un tissu commercial et artisanal dense, des PME-PMI performantes, des technologies innovantes, la France est respectée.

Face aux conflits qui secouent le monde, notre message est celui de la Paix, des droits de l'Homme, du respect du droit international, de l'aide humanitaire aux plus exposés. Notre défense, mobile et concentrée au besoin, cohérente avec l'évolution des équilibres mondiaux, n'est pas contradictoire avec une politique de désarmement au service de la sécurité.

Enfin, l'Europe en construction, avec sa future monnaie unique, une sécurité commune, la solidarité envers les pays les plus pauvres, représente un atout pour notre économie et renforce, en lui conservant toute sa place, le rôle international de la France.

Votez dès le premier tour, dimanche 21 mars

Bernard NAYRAL
et Jean ARCAS

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRES
CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

Vu le Candidat.

SE IMP. PELAEZ ET FILS - BEZIERS